



La consultation d'annonce infirmière permet de répondre aux questions des patients atteints

LA CONSULTATION D'ANNONCE INFIRMIÈRE UN VRAI PLUS POUR LE PATIENT

Accompagner l'annonce d'un cancer au patient, via une prise en charge personnalisée favorisant l'écoute, l'information, le soutien et l'orientation : ce sont les objectifs de la consultation d'annonce infirmière. Initiative issue du Plan Cancer 1, ce moment privilégié d'écoute s'appuie sur une relation d'aide et d'accompagnement centrée sur le patient et son entourage. Contact a rencontré Christy Sol, cadre de santé dans le service pneumo-thoracique de Calmette, qui nous en dit plus.

Contact : En quoi consiste la consultation d'annonce infirmière ?

Christy Sol : « Une fois que le patient a été vu par le médecin et a été informé de sa maladie, il est revu quelques jours ou quelques semaines après, par l'infirmière de l'hôpital de jour ou de semaine qui s'occupera de sa cure de chimiothérapie. Le patient, accompagné ou non selon son choix, discute de ce qu'il a compris de sa consultation avec le médecin. Il peut poser des questions et discuter du programme thérapeutique. Ces questions sont très variées (effets secondaires...). Souvent la famille pose beaucoup plus de questions que le patient lui-même. Cette consultation se déroule dans la salle d'accueil des familles, isolée des soins. Prochainement, il y aura une extension du service avec une salle dédiée à ce moment. »

Contact : En quoi cette consultation est-elle utile ?

Christy Sol : « Il y a beaucoup de termes médicaux et paramédicaux sont difficiles à comprendre pour le patient, et nécessitent pour le soignant d'adapter son langage. Cette consultation lui permet d'avoir un contact avec d'autres personnes ressources que le médecin. »

Contact : Qu'est-ce qui a facilité la mise en place de la consultation d'annonce infirmière au sein de l'unité ?

Christy Sol : « L'équipe est très favorable à ce nouveau dispositif. Il faut aussi que les médecins perçoivent positivement la consultation d'annonce infirmière. Et surtout il faut montrer au patient l'intérêt que cette consultation peut avoir dans sa prise en charge, notamment en lui

disant que cela l'aider à gérer son anxiété. Jusqu'à présent il n'y avait pas de formation spécifique pour les infirmières qui désiraient mener cette consultation. Cela été mis en place depuis peu par le Centre de coordination en cancérologie, et a

également facilité les choses. Bien entendu cette pratique nécessite une certaine expérience en cancérologie. »

Propos recueillis par
C. Devaux

Les patients témoignent

Mr T. : « J'ai eu une première explication avec le médecin, qui était très claire, avec des schémas qui m'ont expliqué ce qui se passait. Puis, j'ai eu le 2ème entretien avec l'infirmière, 2 semaines après. Elle m'a remis un petit livret sur les effets secondaires. On ne l'avait pas beaucoup abordé avec le docteur. Ça m'a permis de poser des questions auxquelles je n'avais pas pensé avant. On a pu aussi avoir une explication sur des choses qu'on n'avait pas bien comprises. »

Mme B. : « Ce que m'a apporté cette consultation avec l'infirmière c'est en un mot du réconfort. J'ai pu parler des traitements et mieux comprendre ce qui allait se passer. C'est vraiment un plus, du coup j'étais moins angoissée. »